



6^{ème} EDITION DU PRIX NATIONAL FEICOM DES MEILLEURES PRATIQUES COMMUNALES DE DEVELOPPEMENT LOCAL

APPEL A CONCOURIR

1. OBJET DE L'APPEL A CONCOURIR

Dans le cadre de ses actions de promotion de développement local et de gouvernance locale, le **Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM)** lance, en partenariat avec le **Programme des Nations Unies pour les Établissements Humains (ONU-HABITAT)**, l'appel à concourir à la 6^{ème} édition du *Prix National FEICOM des Meilleures Pratiques Communales de Développement Local*, abrégé « *Prix National FEICOM* ».

2. ENTITÉS ÉLIGIBLES

- 2.1 Le Prix est ouvert aux Communes, aux Communautés Urbaines et à leurs regroupements ayant une existence légale.
- 2.2 Toute initiative soumise doit être conforme aux domaines de concours et opérationnelle depuis au moins deux (02) ans.
- 2.3 Les initiatives primées lors des éditions précédentes ne peuvent faire l'objet de nouvelles soumissions.

3. DOMAINES DE CONCOURS

Les domaines de concours sont les suivants :

3.1 Gestion des ressources

3.1.1. Gestion des ressources financières

- Mobilisation des ressources propres;
- Mobilisation des ressources de coopération ;
- Mobilisation des financements innovants ;
- Sécurisation des ressources financières ;
- Maîtrise de l'assiette fiscale ;
- Etc.

3.1.2. Gestion des ressources humaines

- Gestion de la paie ;
- Formation et développement des compétences ;
- Gestion des relations sociales ;
- Mise en place des organigrammes types ;
- Plan d'Organisation et d'Effectif ;
- Etc.

3.2 Gestion des équipements et infrastructures

- Construction et maintenance des équipements collectifs ;
- Construction et maintenance des équipements sociaux de base (éducation, santé, eau, électricité, logement...) ;
- Techniques innovantes dans la gestion des équipements et infrastructures ;
- Approche HIMO ;
- Utilisation de matériaux locaux ;
- Etc.

3.3 Gouvernance locale

- Budget participatif ;
- Transparence et prévisibilité budgétaire ;
- Mise en place des cadres de dialogue citoyen ;
- Planification participative ;
- Gestion de l'occupation des sols ;
- Gestion de l'état civil ;
- Résilience aux situations de crise ;
- Partenariat public/privé ;
- Coopération décentralisée ;
- Égalité d'accès aux services sociaux de base ;
- Développement des technologies de l'information et de la Communication (Site internet, Télécentres communautaires, informatisation, etc.) ;
- Communication (Radio communautaire, Magazine de liaison etc.) ;
- Partenariat Commune/Université pour la recherche en développement territorial ;
- Promotion de projets agricoles, halieutiques/piscicoles et pastoraux de subsistance ;
- Gestion des services sociaux ;
- Gestion des Archives ;
- Etc.

3.4 Développement durable

- Préservation de l'environnement ;
- Préservation de la biodiversité ;
- Promotion de l'agriculture biologique ;
- Ecotourisme ;
- Énergies renouvelables ;
- Gestion des déchets ménagers (collecte, traitement, valorisation) ;
- Gestion des ressources naturelles ;
- Développement des espaces verts ;

- Atténuation et adaptation aux changements climatiques ;
- Etc.

VA

3.5 Développement économique local

- Promotion et création des emplois locaux ;
- Promotion des produits locaux ;
- Organisation des acteurs économiques locaux ;
- Développement des filières de production et de transformation ;
- Projets générateurs de richesse et d'emplois ;
- Infrastructures et équipements marchands ;
- Promotion de l'Artisanat ;
- Tourisme ;
- Etc.

4. PROCESSUS DE SOUMISSION

4.1 Les soumissions devront être conformes au format de soumission téléchargeable en version anglaise et française sur le site web du FEICOM (www.feicom.cm) et disponible sur support imprimé à la Direction Générale et dans les Agences Régionales du FEICOM.

4.2 Les soumissions devront être accompagnées d'éléments justificatifs tels que :

- Photos et/ou autres documents graphiques ;
- Vidéos numériques standard d'une durée maximale de 10 minutes ;
- Comptes rendus, procès-verbaux ;
- Brochures ou autre matériel de promotion ;
- Tout autre document jugé utile.

4.3 Les soumissionnaires pourront en cas de besoin bénéficier d'une assistance technique des Agences Régionales du FEICOM.

4.4 Les soumissions rédigées en français ou en anglais, devront être déposées à la Direction Générale ou dans une Agence Régionale du FEICOM et/ou envoyées par courrier électronique à l'adresse : prixnationalfeicom6@feicom.cm . Chaque soumission déposée devra porter la mention suivante :

**6^{ème} EDITION DU PRIX NATIONAL FEICOM DES MEILLEURES PRATIQUES
COMMUNALES DE DÉVELOPPEMENT LOCAL
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

4.5 Chaque soumission déposée donnera lieu à la délivrance d'un accusé de réception.

5. DATE DE RECEVABILITÉ DES SOUMISSIONS

La date limite de dépôt des soumissions à la Direction Générale ou dans une Agence Régionale du FEICOM est fixée au **16 juin 2025 à 18h00**. **Les dossiers sont recevables par courrier électronique jusqu'à minuit**. Les soumissions parvenues après la date limite de dépôt ne seront pas prises en compte.

6. PROCESSUS DE SÉLECTION

- 6.1. Toutes les soumissions réceptionnées seront transmises au Comité de Pilotage.
- 6.2. Toute soumission jugée conforme au format joint et répondant aux critères d'éligibilité fera l'objet d'une évaluation documentaire.
- 6.3. Les soumissions présélectionnées après l'évaluation documentaire feront l'objet d'une évaluation sur le terrain.
- 6.4. Un Jury International procédera à l'évaluation finale des initiatives retenues et en sélectionnera les meilleures.
- 6.5. Tous les soumissionnaires seront informés des résultats finaux.

7. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Division des Etudes, de la Prospective Locale et du Suivi-Evaluation sise à la Direction Générale du FEICOM à Yaoundé ou auprès des Agences Régionales du FEICOM.

DIRECTION GÉNÉRALE DU FEICOM

Tél. : (237) 222 22 27 28
Fax : (237) 222 23 17 59
E.mail : feicom@feicom.cm



LE DIRECTEUR GENERAL,

Philippe Camille Akoa
MAGISTRAT HORS-HIERARCHIE